

# LES NEWS DES ÉPIS



BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2019



# CRAVANT

## LE MOT DU MAIRE



Cravantaises, Cravantais,

C'est avec plaisir que nous revenons vers vous avec notre second bulletin municipal de l'année. Il est signe de vacances et de beaux jours mais également de fortes chaleurs, alors attention à vous.

Dans ce bulletin, vous trouverez de nombreuses informations générales, nos principales réalisations ainsi que la plupart de nos projets. Nous espérons que ces évolutions permettront de dynamiser notre village et de le rendre plus agréable pour vous tous.

Parmi les projets clôturés, je peux mentionner le château d'eau; toute la sécurité est terminée. Même si ce travail n'est pas visible, il était nécessaire voir obligatoire. Cette mise aux normes était demandée par les pouvoirs publics depuis 2015. Il n'était plus possible de la reporter. De plus, son accès devenait dangereux.

Parmi les projets à venir, le City stade, cette structure sportive qui devrait redonner vie à notre bourg, est en bonne voie. Nous attendions de recevoir les acceptations des subventions ; Nous les avons ! nous en sommes maintenant aux appels d'offres ; si tout se passe bien, les travaux pourraient être terminés en fin d'année. Cette construction sera accompagnée d'un boulodrome et de jeux pour la petite enfance. Nous espérons qu'il deviendra un lieu de rencontre, de joie et que les cris des enfants y résonneront.

Par contre, c'est avec une vraie tristesse que je dois vous annoncer la fermeture « provisoire » de la caserne des pompiers de Cravant par manque de volontaires.

Sachez que mon engagement envers notre commune est sans faille. Avec le conseil municipal, je reste et je resterais toujours à votre écoute.

Bien cordialement

Votre Maire, Serge Villoteau

Édition : Ville de Cravant  
48 rue Nationale - 45190 Cravant  
Tél. 02 38 44 52 89  
Courriel : [mairie.cravant@orange.fr](mailto:mairie.cravant@orange.fr)  
Site : [www.cravant-loiret.fr](http://www.cravant-loiret.fr)  
Directeur de publication : Serge Villoteau  
Réalisation graphique : Sacha Desbourdes  
Crédits photos : S.Desbourdes  
Impression : Corbet

**Le Mot du Maire**

**Sécurité - Infos commissions**

**Au fil des travaux - Subventions**

**Informations générales**

**Agenda - Évènements**

**Annonces - Associations**

## Infos pratiques

### Collecte déchets volontaires

Route de Cernay (à côté du stade de foot), vous pourrez déposer : verre, journaux-revues-magazines, et textile-linge-chaussures dans les conteneurs prévus à cet effet. Merci de respecter les consignes de tri et de laisser les lieux propres, comme vous l'avez trouvé.

**Tout dépôt sauvage conduira à un dépôt de plainte et à une amende.**

Les objets encombrants ou autres sont à déposer à la déchetterie de Villorceau.

### Déchetterie de Villorceau

Tel: 06 08 86 19 59 ou allez sur [smirtom-beaugency.fr](http://smirtom-beaugency.fr)

**Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi :**

10h00 à 12h00	14h00 à 17h00 (du 01/10 au 31/03)
9h00 à 12h00	14h00 à 18h00 (du 01/04 au 30/09)

### Carte d'identité

Depuis Mars 2017, les demandes de carte d'identité ne sont plus gérées par la Mairie. Les Mairies habilitées au renouvellement ou à la création d'une carte d'identité, sont pour notre commune : Beaugency, Meung-sur-Loire et Mer. Pour plus d'informations rendez-vous sur :

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) ou [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### Carte grise - Passeport - Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis le 6 novembre 2017, l'ensemble des démarches effectuées auparavant en préfectures et sous-préfectures sont à réaliser sur internet: <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Pour les personnes non équipées, non connectées ou peu habituées à l'usage d'un ordinateur, le ministère de l'Intérieur met à leur disposition des points d'accueil numériques. Ces points d'accueils sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures :

<https://demarches.interieur.gouv.fr>

Des médiateurs placés sur ces points numériques pourront guider les usagers dans la réalisation de leurs démarches.

Les usagers pourront également, pour l'ensemble de leurs démarches administratives, se tourner vers les maisons de service au public disponibles sur l'ensemble du territoire.

# Sécurité routière à Cravant

Une réunion a eu lieu courant Mars avec le Major BEAUDOIN de la Gendarmerie de Beaugency concernant la sécurité routière de Cravant et de ses hameaux :

1 - Dans le hameau de Cernay, la commune a acquis et mis en place un radar pédagogique affichant les vitesses de marque IVOCOM (France dép. 67), pour un montant de 1915€ HT. Il est composé d'un module I-CARE M Mobile qui représente le panneau lui-même, des panneaux solaires pour son alimentation ainsi que des batteries. L'enregistrement de la vitesse se fait dans les deux sens de circulation. Les données sont récupérés par clé USB ou Bluetooth. Pendant un an, cette modalité est assurée gratuitement par WEB-STATS.

Ce panneau a été mis en place le 22 Mars par les employés de la commune avec l'appuis des membres de la commission travaux et ce pour une durée de 15 jours à 6 semaines, soit jusqu'au 6 Mai.

La commission travaux étudiera ensuite les données de vitesses enregistrées.

Une nouvelle signalisation sera mise en place au carrefour du hameau de Cernay.

Après la mise en place de cette signalisation, la commission travaux effectuera de nouveaux relevés qui seront comparé aux premiers.



flours dans le milieu de Cernay en venant

Après analyse des résultats, nous envisagerons peut-être des travaux :

- Un marquage à l'entrée de Cernay, de ralentissement psychologique.
- Un étranglement réalisé par un pot de



de Cravant en prenant compte les contraintes de nos usagers : camions de livraison, agriculteurs...

Nous avons l'accord de la Gendarmerie de Beaugency pour ce projet qui nous permet de sécuriser ce hameau tout en restant cohérent avec les dépenses et de continuer les opérations dans les autres points sensibles de la commune.

2 - A Cravant au carrefour rue du bourg neuf et de la route de Cernay: (Gendarmerie est ok, en attente Directions Départementales des Territoires (DDT))

La commission travaux avait idée de mettre en place 2 stops, l'un en venant de la rue du bourg neuf vers Villorceau, l'autre en venant de Villorceau vers la rue du bourg neuf.

Ce projet a été refusé par la Gendarmerie de Beaugency qui a proposé la réalisation d'un rond-point. La commissions travaux n'y est cependant pas favorable pour des questions budgétaires.

3 - Deux points nous ont été soumis par le Major BEAUDOIN lors de sa visite :

- Pour sécuriser (l'entrée de Cravant en venant de Villorceau), il propose de positionner un bac à fleurs, ce qui provoquerait un rétrécissement et donc ralentirait la vitesse des véhicules.
- Pour sécuriser la sortie de Cravant vers Villorceau, il propose de mettre la vitesse à 70 km/h jusqu'à Villechaumont, dans les deux sens de circulation.



## Infos commissions

### Web

Le site internet de votre commune est accessible depuis la rentrée de septembre sur [www.cravant-loiret.fr](http://www.cravant-loiret.fr). Celui-ci va vous permettre d'être informé des événements, des différentes procédures et des démarches administratives. Mais aussi et surtout il dispose de nombreuses rubriques vous permettant de « bien vivre à Cravant ». Bonne navigation.



### SIIS (Syndicat Intercommunales Scolaire)

De nouveaux équipements, relevant du Comité Syndical pour les écoles ont été renouvelés. A l'école élémentaire, les tables et les chaises de la première classe de CP-CE1 ont été changées et ceux de la seconde classe de CP/CE1 sont commandés pour la rentrée scolaire prochaine.

La rénovation des peintures de la seconde classe de CP/CE1 est prise en charge par la commune et sera réalisée pendant les vacances scolaires pour la rentrée scolaire prochaine. Les murs et le sol du bureau du directeur le seront également.

# Au fil des travaux

Nous avons lancé de nombreux travaux ou projets sur 2019. Parmi les projets réalisés, nous pouvons citer le château d'eau. En effet, depuis le début 2019, la mise en conformité du château d'eau (intérieur et extérieur) est en cours afin de respecter la réglementation et dans le cadre du plan Vigipirate. Dans ce contexte, pour sécuriser l'accès au puits, une clôture a été posée tout autour du site et le portail a été changé. De même, l'enrobé existant a été décapé et remplacé par de la terre végétale qui a été étalée à l'intérieur de son enceinte. A l'intérieur du château d'eau, les travaux concernent le changement des garde-corps et de la passerelle d'accès qui n'étaient plus en état et aux normes, ainsi que la sécurisation des cuves par la pose de couvercles. Une alarme anti-intrusion y a également été installée.

Au niveau de l'école, la porte du préfabriqué, ainsi que les portes du restaurant scolaire ont été repeintes. Le local de ménage de la cantine a été réhabilité (réagréage et peinture au niveau du sol et peinture de l'ensemble

du lieu). Des étagères métalliques neuves y ont été installées.

Parmi les projets acceptés dont les travaux débuteraient bientôt :

Le premier projet concerne le city-stade. Il s'agit d'une structure sportive extérieure qui sera composée de deux pistes d'athlétisme, de buts de hand-ball et de paniers de basket. Elle sera localisée sur l'ancien terrain de tennis et sera par conséquent facilement accessible aux enfants et à l'école. Les appels d'offre sont en cours. L'objectif est qu'il soit installé pour 2020. Le site sera agrémenté de jeux petite enfance, d'un boulodrome, de bancs et d'espaces verts afin d'en faire un lieu de rencontre et d'échange intergénérationnel.

Le projet est subventionné par :

- Le Département à hauteur de 40%.
- L'Etat, *via* la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 25%.
- Est attendue également une subvention de 10% *via* le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et la Direction Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociales du Centre-Val-de-Loire et du Loiret (DRDJSCS).
- Il restera à la charge de la commune 25% en autofinancement.

Le second projet concerne l'accessibilités aux personnes à mobilité réduite par la création de rampes d'accès. Cela concerne l'entrée de la Mairie, la sortie de secours de la salle des fêtes, l'entrée de la salle des loisirs et de la cantine scolaire. Les travaux seront réalisés en priorité avant la fin de l'année.

D'autres projets sont pour l'instant à l'étude...

## Subventions

Le conseil municipal et moi-même avons été heureux de vous accueillir à l'occasion de l'inauguration de notre nouvelle garderie que nous avons baptisé « Les Marronniers »

Cette nouvelle garderie est l'aboutissement d'un long processus qui a débuté en 2015 lorsque le conseil municipal s'est prononcé pour la réhabilitation de ce bâtiment qui était à l'origine un presbytère.

Le coût global de cette opération s'est élevé à 233 319 €. Sur cette somme ;

- L'Etat, nous a accordé une subvention 30 % au titre de la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.
- La Région Centre-Val de Loire nous a accordé une subvention

de 18 % des dépenses d'isolation dans le cadre du Contrat Régional de Pays et une subvention de 6 % de l'enveloppe spéciale « transition énergétique » du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Concernant l'éclairage public, le coût des travaux s'est élevé à 133 141 €. La commune a bénéficié de l'aide de la région dans le cadre du Contrat Régional de solidarité Territoriale à hauteur de 30 %, et une autre subvention de 40 % de l'enveloppe spéciale « transition énergétique » du projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

La commune a également bénéficiée d'une subvention de 12,4% de l'Etat pour Travaux Divers d'Intérêt Local (subvention TDIL).

Ces aides ont été précieuses et indispensables pour réaliser ces projets. Sans elles ces travaux n'auraient pas pu voir le jour.

Serge Villoteau



# Informations générales

## Nucléaire

Dans le cadre de l'extension du périmètre des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) de 10 à 20 kilomètres autour de la centrale de Saint Laurent des eaux, une réunion d'information s'est tenu le 28 mai à la salle polyvalente d'Avaray à l'initiative du bureau du préfet du Loir-et-Cher, de l'exploitant de la centrale de Saint Laurent des eaux, de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et du corps médical.

Le PPI vise à protéger la population, il est déclenché par les préfets afin d'informer, de mobiliser les moyens de secours et de gérer les populations (évacuation, confinement).

Cette extension fait suite aux différents retours d'expériences mondiaux et plus particulièrement suite à l'accident de Fukushima au Japon. Il a été précisé par l'exploitant que seul des risques radiologiques pourrait survenir. Les risques d'explosion type bombes nucléaires sont inexistantes.

Ce périmètre concerne désormais 76 communes du Loiret et du Loir-et-Cher soit 56 de plus que pour l'ancien périmètre de 10

kilomètres.

En cas d'accidents radiologiques graves, il se décompose en 3 zones : 2km, 5km et 20km. Pour lesquelles des moyens d'informations, de secours, d'évacuations ou de confinements sont spécifiques en fonction de l'imminence du risque (immédiat ou différé), du type de rejet (rapide ou lent) et de la direction et vitesse de la propagation (météo).

Au niveau de notre commune, nous devons étudier et mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de préparer le soutien aux services de secours, l'information et l'accompagnement de la population.

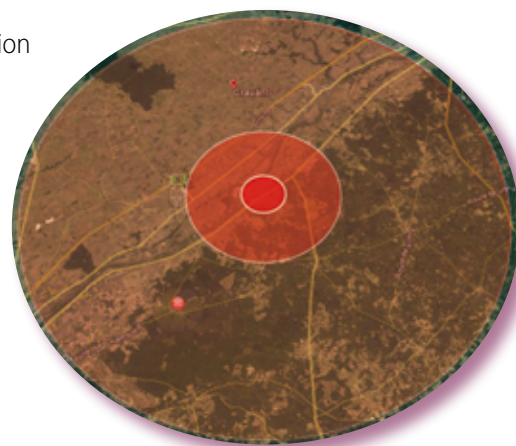
Une campagne de distribution d'iode stable prévue pour septembre 2019 est en cours de déploiement pour les 56 communes concernées par ce nouveau périmètre. Une lettre d'information sera adressée par courrier à tous les habitants, suivis d'un bon de retrait permettant de se fournir gratuitement auprès d'une pharmacie.

Il est important de se procurer ces comprimés car ils permettent de lutter efficacement contre le risque de contamination. L'iode radioactif qui, en cas d'accidents nucléaires, serait présent dans l'air pourrait être assimilé par la glande thyroïde à travers 3 modes de contaminations. Par voie respiratoires, ingestions d'aliments contaminés ou par une plaie cutanée. Le fait de prendre de l'iode stable en comprimé a pour but de saturer la glande thyroïde qui ne pourra plus assimiler l'iode radioactif et par conséquent, sera simplement évacué par les voies naturelles.

Attention, la prise d'iode ne devra se faire que sur ordre du préfet. Une surdose d'iode stable n'est pas dangereuse pour la santé mais il est préférable de respecter la dose indiquée sur la boîte en fonction de votre posologie. L'efficacité du comprimé est obtenue environ 2 heures après son ingestion et persiste pendant 24heures.

Une documentation d'information est disponible en mairie sur simple demande et une réunion publique est en prévision courant septembre.

**Campagne de distribution d'iode stable prévue pour septembre suite à l'extension du périmètre PPI**



Depuis plusieurs mois, nous déplorons toujours des actes de vandalismes, des vols et des dégradations dans notre commune. Les locaux du terrain de foot ont été saccagés. Des bouteilles en verre sont jetées dans les champs et les jardins des administrés. Des vitesses excessives dans le bourg et les hameaux sont constatées... Cela ne peut plus durer.

Fermez bien vos portes. Surveillez tout ce qui se passe et signalez en mairie et aux gendarmes toutes situations anormales.

Pour porter plainte : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R19620>



# Agenda 2019

## JUILLET

Vendredi 12 : Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice et Bal populaire à la Salle des fêtes.

Samedi 13 : Animations par le Comité des Fêtes

Dimanche 14 : Fête Nationale

## SEPTEMBRE

Samedi 28 : Loto organisé par la Sté Musicale

## OCTOBRE

Dimanche 20 : repas du Club des anciens

## Évènements

### Inauguration

Le Samedi 30 mars 2019 par une très belle journée ensoleillée a eu lieu l'inauguration de la garderie des Marronniers en présence de nombreux enfants, de parents et de :

- Monsieur Ludovic PIERRAT, secrétaire général adjoint de la préfecture.
- Madame Anne BESNIER, Vice-Président de la Région Centre-Val de Loire.
- Madame Pauline MARTIN, Vice-Présidente du Conseil Départemental et Présidente de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.
- Madame Shiva CHAUVIERE, Conseillère Départementale du Loiret et Maire de Messas.
- Monsieur Frédéric CUILLERIER, Président du Pays Loire-Beauce.
- Mesdames, Messieurs les élus municipaux des communes environnantes.
- Monsieur CHARVIN, Directeur de l'école élémentaire et ses collègues enseignantes
- Madame MARCHAND, Directrice de l'école maternelle et ses collègues enseignantes.

Un grand merci à tous pour ce moment de convivialités.



## NOVEMBRE

Dimanche 03 : Thé dansant avec orchestre organisé au profit du Téléthon

Lundi 11 : Cérémonie Commémorative.

Samedi 23 : Repas Sainte Barbe-Sainte Cécile

## DÉCEMBRE

Dimanche 15 : Concert de Noël organisé par la Sté Musicale

Mercredi 25 : Noël



### Fête Nationale

Le feu d'artifice aura lieu exceptionnellement le Vendredi 12 Juillet 2019 à 23h00 sur le stade de football.

Dès 22h15, les enfants pourront venir récupérer des lampions à la Mairie, pour participer à la retraite aux flambeaux dans les rues de Cravant. Un bal populaire aura lieu à la salle des fêtes dès 23h30 assurée par le Comité des Fêtes de Cravant.

Le 13 juillet 2019, le Comité des Fêtes organise des festivités avec un concours de pétanques dès 14h00. Pour les enfants, une structure gonflable sera installée dans la cour de l'école avec chamboule-tout sur la place de l'Eglise, stands divers et buvette. La journée se terminera par un moment festif autour d'un barbecue (19h00).

### Téléthon 2019

Le Téléthon organise à la salle des fêtes de Cravant un Thé dansant avec orchestre le 03 novembre 2019 (participation de 10 €). Pour plus de renseignements et/ou inscriptions au 02.38.44.53.00. La participation sera reversée au profit du Téléthon.

# Annonces

## Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2020

Dans le cadre du recensement de la population, un appel à candidature est lancé pour le recrutement de deux agents recenseurs pour le besoin de l'enquête.

Vous êtes disponible, vous avez un niveau d'études suffisant, une bonne capacité relationnelle et vous savez faire preuve de moralité, neutralité et discrétion. Vous savez agir avec ordre, méthode et ténacité ; alors n'hésitez pas, adresser votre candidature au secrétariat de mairie.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.



## Frelon à pattes jaunes (dit frelon asiatique)

Les nids de frelon à pattes jaunes se situent dans divers lieux : dans les arbres, les buissons, sous les toits, les abris de jardins, ... Ils sont de forme sphérique lorsqu'ils sont construits dans des abris, et en forme de goutte d'eau lorsqu'ils sont construits en extérieur.

### Le nid est érigé rapidement

En avril – mai : le nid a la taille d'une balle de ping-pong, c'est le nid de fondation.

En juin – juillet : le nid peut avoir la taille d'un ballon de football.

En octobre – novembre : le nid peut mesurer jusqu'à 1 m de haut.

### Origine et aire de répartition

Originaire d'Asie, ce frelon a été signalé en France en 2005 dans le Lot-et-Garonne. Depuis, cette espèce de frelon n'a cessé de progresser en France, mais aussi en Europe. Le frelon à pattes jaunes, communément appelé frelon asiatique, a été observé pour la première fois dans notre région en 2009.

### Impact sur l'Homme

Un frelon seul est peu virulent, mais il faut être très vigilant à proximité d'un nid. Le frelon asiatique n'est pas plus agressif que le frelon européen, mais comme pour tous les Hyménoptères (guêpes, abeilles, ...), la piqûre est très douloureuse et peut entraîner une réaction allergique. Dans le cas d'une réaction prononcée, il faut consulter d'urgence un médecin.

### Impact sur l'apiculture

Le frelon à pattes jaunes est très problématique dans le monde apicole. En effet, c'est un prédateur d'insectes et parmi ses proies, se trouvent les abeilles.

Ces prélèvements entraînent souvent la disparition des colonies dans un rucher.

### Le piégeage

Les piégeages de printemps et d'automne sont néfastes pour

la biodiversité. En effet, il n'existe aucun piège sélectif pour la capture du frelon asiatique. Ainsi, ces pièges occasionnent la capture d'une très grande quantité d'insectes utiles pour la nature (syrphes, papillons, mouches, abeilles, coléoptères...). C'est pour ceci que seul le piégeage pratiqué par les apiculteurs autour des ruchers peut s'avérer bénéfique. Ne piégez pas dans votre jardin !! Les nids découverts entre janvier et mars, ne sont plus habités et ne seront pas recolonisés au printemps suivant. Il n'est donc plus nécessaire de les faire détruire.

### Que faire si on pense être en présence d'un nid de frelon asiatique ?

1-Prévenir la Mairie ou la communauté de communes en précisant la localisation du nid.

2-Vérifier qu'il s'agisse bien d'un nid de frelons asiatiques. L'identification du frelon ou du nid doit être assurée par une personne compétente : technicien à partir de photos ou agent de la commune formé à la reconnaissance du frelon.

### Pour votre sécurité et pour éviter les risques de recolonisation, ne détruisez pas un nid vous-même !!!

3-Il est fortement conseillé de faire détruire les nids habités (actifs) par un applicateur hygiéniste. La FREDON Centre Val de Loire met à votre disposition une liste de désinsectiseurs s'engageant à respecter une charte de bonnes pratiques. Cette charte a pour objectif de lier l'efficacité de la destruction de manière à détruire totalement la colonie avec un meilleur respect environnemental.

Pour plus de renseignements : [www.fredon-centre.com](http://www.fredon-centre.com)



# Associations

## AFM TÉLÉTHON

Malgré le contexte social, les Cravantaises et les Cravantais ont répondu présents lors des nombreuses activités proposées pour cette édition 2018 du Téléthon :

- Nettoyage de voitures
- Pièce de théâtre par la compagnie « Toutes Directions »
- Goûter aux enfants de l'école
- Randonnée pédestre
- Repas, vente de produits du club du 3<sup>e</sup> âge
- Vente de gâteaux et confitures en porte à porte

Grâce à votre générosité, nous avons collecté la somme de 3 503,50 €.



Merci à l'ensemble des associations de Cravant, aux bénévoles ainsi qu'à la municipalité d'avoir permis le bon déroulement de cette 32<sup>e</sup> édition avec convivialité et succès.

Lionel BAUNÉ

## Comité des Fêtes de Cravant

Le Comité des Fêtes de Cravant a été créé début Mars 2019, pour animer la commune par l'organisation de fêtes et de manifestations divers.

Nous sommes 23 membres bénévoles, dont 6 membres au bureau.

- M. COUTEAU David - Président
- M<sup>lle</sup> GASNIER Domitille- Vice-Présidente
- M. LAMBERT René - Trésorier
- M. ROULLIER Stéphane - Trésorier adjoint
- M. PREVOST Pierre-Antoine - Secrétaire
- M. DOUCET Stéphane - Secrétaire adjoint

Cette année pour la 1<sup>e</sup> du Comité des Fêtes, nous garderons le vide-grenier annuel le 30 Juin 2019 et participerons avec la Mairie

à la fête du 14 Juillet qui aura lieu le 12 et 13 Juillet 2019.



Venez nombreux.

Mail : [cdfcravant@gmail.com](mailto:cdfcravant@gmail.com)

Toute l'équipe du Comité des Fêtes.

## Sapeurs-Pompiers

### Fermeture temporaire du centre de première intervention

Suite à la rencontre avec le Lieutenant-colonel Michel WIETRICH, chef du groupement des unités territoriales (centre de secours et centre de première intervention du département), avec le Lieutenant-colonel Alain BOISSONET, responsable du volontariat, avec Monsieur Serge VILLOTEAU, Maire de Cravant et le personnel du centre de Cravant, il a été convenu que par manque de sapeurs-pompiers volontaires (actuellement 3 personnes), il était difficile de pouvoir assurer les interventions.

Il faut être au minimum 2 disponibles en même temps pour sortir.

Chacun a également des contraintes privées et professionnelles.

Le centre de première intervention sera donc fermé temporairement à compter du **01 septembre 2019**.

Pour bienfaire, il faudrait recruter au moins 4 personnes (jeune de plus de 16 ans, maman ou papa au foyer, nouveaux résidents...).

Les 3 pompiers donneront un peu de temps au centre de secours de Beaugency. C'est ce dernier qui interviendra sur la commune ou les centres avoisinants.

**Lorsque vous composez le 18 ou le 112, vous ne serez pas abandonnés mais le délai sera sans doute plus long.**

**Nous restons à votre disposition pour plus d'information.**

**N'hésitez pas à nous contacter ou la mairie qui vous donnera nos coordonnées.**

*C'est avec regrets que nous avons dû prendre cette décision.*

Adjudant-chef Jean-Marc POUSSET  
Chef de centre du CPI Cravant

